



## Instructions aux auteurs

### *MÉDECINE ET PHILOSOPHIE*

Les propositions d'articles spontanées peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

[medecineetphilosophie@gmail.com](mailto:medecineetphilosophie@gmail.com)

Ou au membre du comité de rédaction avec lequel vous avez déjà correspondu

### Page de titre

- **Titre** de l'article (en français)
- Résumé d'environ **250 mots** (acceptés de 100 à 400) (en français)
- Mots clefs : **3 à 6**
- **Prénom et nom** des auteur.es, en minuscules
- **Affiliations** complètes des auteur.es

Le résumé doit être :

- **Informatif** : il doit présenter les objectifs du texte, les résultats les plus significatifs et les concepts principaux.
- **Exhaustif** : fournir l'enchaînement des idées jusqu'à la conclusion ou la discussion.

## Mise en page

- **Nombre de mots : entre 1 000 à 8 000 mots** (soit environ 3 à 20 pages Word)
- Conformément à la ligne directrice de la revue, qui souhaite avant tout favoriser la souplesse et rester flexible et adaptable aux propositions variées de ses contributeur.trices, les textes envoyés seront d'un format libre : tout texte bien argumenté pourrait être recevable, quelle que soit notamment sa longueur.
- Cependant, afin d'améliorer le référencement et la diffusion, la revue *Médecine et Philosophie* transforme les textes reçus sous un format spécifique (LaTeX)
- Il est donc demandé aux auteur.es :
  1. De *limiter les notes de bas de pages* aux indications les plus importantes
  2. De *sauter une ligne entre chaque paragraphe* de texte.
- Le document est préférentiellement enregistré au format Word (.doc ou .doc pour Mac), Police 12, Times New Roman.
- Pour des raisons de lisibilité, l'article doit être « aéré », soit par la mise en place de paragraphes équilibrés, soit par des citations séparées du corps du texte.
- Les citations de plus de trois lignes doivent être séparées du corps du texte par un retour à la ligne et former un paragraphe (en police 11) – sans guillemet, ni italique.
- Les signes de ponctuation (; : ! ?) doivent être précédés d'un espace insécable.
- Les termes en langue étrangère doivent être en italique.
- L'indice de la note doit se trouver entre le guillemet et le point final, ou avant le point final.
- Les figures et les tableaux seront insérés dans le texte sous forme d'image. Chaque tableau ou figure est fourni sans son titre dans un document indépendant sous un format informatique standard (PDF, JPEG, PNG, etc.). Ils doivent donc :
  - Être appelé dans le corps du texte
  - Être accompagné d'une légende en français

## Bibliographie

Dans une logique d'enregistrement et de diffusion dans les bases de données internationales, le format de **l'American Psychological Association (APA), 7<sup>th</sup> edition (APA7)**.

Attention, en aucun cas les références ne doivent être mis en notes de bas de page.

Situées dans le corps du texte, elles doivent se présenter sous la forme (auteurs, date).

- Un auteur : (Foucault, 1948)
- Deux auteurs : (Derrida, & Simondon, 1964)
- De trois à six auteurs : (Fagot-Largeault, Teiger, & Morin, 1992)

La bibliographie est composée de l'ensemble des références bibliographiques regroupées à la fin de l'article, classées par ordre alphabétique.

Ouvrage :

Auteur. (Date entre parenthèses). *Titre de l'ouvrage en italique (numéro d'édition)*. Ville de l'éditeur : Nom de l'éditeur. (Eventuellement Collection)

Partie d'ouvrage :

Auteur de la partie. (Date entre parenthèses). Titre de la partie. In Auteurs de l'ouvrage. *Titre de l'ouvrage en italique (numéro d'édition)*. Pagination de la partie. Ville de l'éditeur : Nom de l'éditeur.

Article :

Auteur. (Date entre parenthèses). Titre de l'article. *Titre de la revue en italique*. Volume, (Numéro), Pagination de l'article.

Thèse, mémoire, etc.. :

Auteur. (Date entre parenthèses). *Titre en italique*. Intitulé du diplôme, établissement universitaire.

Rapport :

Auteur. (Date entre parenthèses). *Titre en italique*. Références du rapport, Ville : Institution.

## Consignes générales

Les documents transmis par les auteurs doivent se conformer aux règles indiquées ci-dessus, et uniquement à elles. Leurs finalités sont :

- De respecter les règles formelles de publication des revues internationales,
- De faciliter le traitement informatique des fichiers pour leur mise en ligne.

Aucun document papier ne sera traité par la revue *Médecine et Philosophie*

Nous attirons particulièrement l'attention des auteurs sur les traductions du titre, du résumé, des mots-clés et des légendes, sur la qualité du résumé et sur les mots clés.

Un accusé de réception sera envoyé à l'auteur.e.

Langue des communications : **français** (l'anglais pouvant être accepté après discussion avec le comité éditorial)

### Évaluation des articles

Pour chaque numéro thématique, le comité de rédaction se charge de constituer un comité de lecture composé de chercheurs.ses reconnu.es dans ce domaine de recherche. Les articles sont donc évalués selon le modèle du *peer review*, de manière anonyme.

### La question des droits d'auteur

La revue *Médecine et Philosophie* adopte une politique de sciences ouvertes, ayant adopté une licence permettant aux auteurs de conserver la propriété pleine et entière de leur article. En ce sens, en informant l'éditeur et en garantissant la mention d'une publication initiale dans la revue *Médecine et Philosophie*, les auteurs peuvent éventuellement réutiliser leur texte si nécessaire.

L'envoi d'un document à la rédaction sera interprété comme une autorisation implicite de diffusion sur le site. Le site de la revue affiche en détail la législation éditoriale.

### Articles recevables

Les articles soumis à la revue sont évalués sur des critères de cohérence et d'argumentation, ainsi que sur leur intérêt thématique. Ainsi, tout article bien argumenté portant, de près ou de loin, à la question de la santé sous l'angle des sciences humaines et sociales (au sens large, comprenant par exemple le droit) sera recevable. Le comité de rédaction se penchera sur la rigueur et la pertinence des arguments développés par rapport à l'objectif que se donne le texte.

Pour information, la grille d'évaluation fournie aux relecteurs se compose de deux parties :

- Evaluation du fond :  
Comprenant une appréciation sur l'intérêt et l'originalité scientifique du sujet, sur la qualité de l'analyse, sur la rigueur et la méthode, sur la qualité de l'argumentation ainsi que sur la pertinence des références.
- Evaluation de la forme :  
Comprenant une appréciation sur la structure et l'organisation, sur le style et la correction grammaticale et orthographique, ainsi que sur la clarté et la lisibilité du texte.